

Taiwan

Source : « GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

Données générales

Superficie : 36 000 km²

Capitale : Taipei

Monnaie : nouveau dollar taïwanais (TWD)

Langue : mandarin

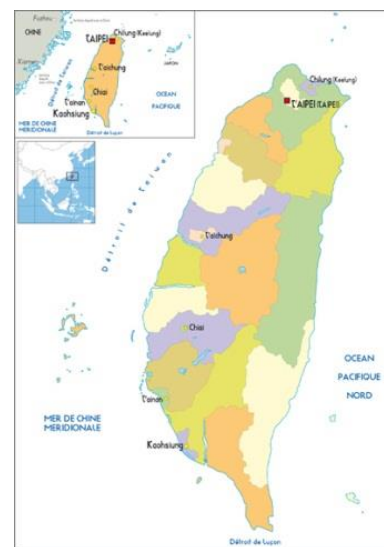
Population : 23,3 M. hab, densité de population : 635 pers./km²

Démographie :

Croissance démographique de 0,17 %, l'âge médian est de 37,6 ans.

La tranche d'âge des 15-64 ans représente 73,4 % de la population. Celle des 0-14 ans qui totalisait 32,7 % de la population en 1979, n'en représente plus que 15,6 % en 2011.

L'espérance de vie est de plus de 78 ans.



Source : « GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

Infrastructures

En raison du relief montagneux sur tout le centre de l'île, les infrastructures de transport courent le long des façades est et ouest de Taïwan et visent essentiellement à relier les deux principales villes de Taipei (au nord) et de Kaohsiung (au sud).

Le réseau routier taïwanais s'étend sur 36 000 km dont 21 000 km d'autoroutes.

Le réseau ferré, pour sa part, totalise 1 100 km.

Depuis février 2007, un train à grande vitesse relie Taipei à Kaohsiung en 1 h 30. Le THSR (vitesse de croisière de 300 km/h transportant en moyenne 111 000 passagers quotidiennement en 2011) a transformé le couloir occidental de Taïwan en une « *one day living zone* », permettant des allers-retours dans la journée entre le nord et le sud de l'île.

Données politiques

Type de régime

Régime démocratique. M. MA Ying-Jeou, a été réélu Président en janvier 2012, pour un second et dernier mandat de 4 ans. Redevenu chef du Kuomintang (Parti nationaliste) en 2013, il a entrepris une politique de rapprochement avec la Chine, en rupture avec la politique d'autonomie menée pendant les 8 années au cours desquelles le Parti démocrate progressiste (DPP) était au pouvoir.

Les dernières et prochaines élections

Dernières élections : élections législatives (janvier 2012) et Présidentielle (mars 2012)

Prochaines élections : élections municipales et provinciales (novembre 2014).

Les principaux dirigeants :

Président : M. MA Ying-Jeou

Vice-Président : M. WU Den-Yih

Chef de l'exécutif : M. JIANG Yi-Huah

Durée du mandat : 4 ans pour le Président, 4 ans pour les députés (« *legislative Yuan* »)

Date de leur entrée en fonction : M. MA Ying-Jeou, le 20 mai 2012

M. WU Den-Yih, le 20 mai 2012

M. JIANG Yi-Huah, le 18 février 2013

Données économiques en 2013

Principaux indicateurs économiques

Indicateurs	Pays	France
PIB (Mds USD)	489	2 737
Déficit public en % du PIB	0,9 %	4,3 %
Dettes publiques en % du PIB	41,5 %	93,5 %
PIB par habitant (en PPA et en dollars internationaux courants)	39 767 USD	35 784 USD
Taux de croissance 2013	+ 2,1 % (+ 3,4, est. 2014)	0,3 %
Taux d'inflation	+ 0,79 %	0,9 %
Taux de chômage	4,18 %	10,1 %

Sources : Commission européenne, INSEE, Commission européenne, INSEE, Ministère de l'économie, Banque de France.

Situation économique du pays

L'économie insulaire se classe au 26^e rang mondial par le PIB devant des pays tels que l'Argentine, l'Autriche, la Thaïlande ou encore l'Afrique du Sud. Les réserves en or et en devises étrangères de Taïwan, avec près de 404 milliards de dollars (+ 4,6 % par rapport à 2011), constituent les sixièmes au monde par leur importance. Cette dernière donnée met en exergue le modèle économique taïwanais, fortement tourné vers l'export (le solde de la balance commerciale est structurellement excédentaire et les exportations, en moyenne, contribuent au PIB à hauteur des deux tiers). Si cette prépondérance des échanges fait le succès de l'économie nationale en période d'embellie, il est aussi la source de ses maux lors des périodes de récession. Ainsi, 2012 a-t-elle été une année en demi-teinte avec une croissance du PIB de 1,26 % seulement. L'année 2013 a été une année de reprise qui se confirme en 2014 avec une prévision de croissance de 3,4 %.

Taïwan compte parmi les *leaders* mondiaux dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui représente 33 % des exportations de l'île. La part de marché mondiale de Taïwan dans les cartes mères et les ordinateurs portables est par exemple proche de 95 % si l'on inclut les produits fabriqués en Chine continentale par des entreprises taïwanaises. Taïwan est également très présente dans les secteurs de la métallurgie, de la mécanique, de la plasturgie et de la pétrochimie. L'industrie manufacturière représente un quart du PIB, plus de 27 % de l'emploi et 90 % des exportations taïwanaises en 2013, tandis que les services comptent pour 65 % du PIB et presque 59 % de l'emploi local.

Au fil des ans, l'économie taïwanaise s'est progressivement tournée d'une industrie intense en main-d'œuvre vers la production de biens à haute valeur ajoutée technologique. L'agriculture, quant à elle, est en décroissance continue, avec 1,7 % du PIB et 5 % de l'emploi local.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Taïwan n'est pas membre des Nations Unies car revendiquée par la République populaire de Chine (RPC). Le nom de « République de Chine » (ROC) qu'utilise Taïwan n'est reconnu que par vingt-deux pays ; les autres membres des Nations Unies n'ont pas de relations diplomatiques avec l'Île mais avec la République populaire de Chine.

En raison de ce statut particulier, Taïwan n'est pas membre des organisations dépendant des Nations Unies et n'est pas signataire des principaux traités internationaux. Toutefois, son entrée à l'Organisation mondiale du commerce, le 1^{er} janvier 2002 (sous le nom de « Territoire douanier distinct de Taïwan, Penghu, Kinmen et Matsu » ou « *Chinese Taipei* ») et son invitation à participer à l'Assemblée mondiale de la santé depuis 2009 et à l'Assemblée générale de l'OACI en 2013 ont constitué des avancées dans sa reconnaissance. Par ailleurs, Taïwan est membre d'organisations internationales comme l'APEC (Coopération économique de l'Asie-Pacifique), de la Banque asiatique de développement (BASD) et participe à certains travaux d'autres organisations comme l'OCDE.

En ce qui concerne la Chine, l'actuel président a fait du rapprochement économique avec celle-ci un axe central de sa politique économique qui s'est traduit notamment par la mise en place de liaisons directes entre les deux rives (aériennes (désormais 828 vols hebdomadaires), maritimes et postales), par un accord permettant aux touristes chinois de visiter Taïwan en groupe ou en individuel (près de 3 millions de visiteurs chinois en 2013), par une série d'accords techniques (coopération financière, sécurité sanitaire, propriété intellectuelle, entre-aide judiciaire, etc.) et par la signature le 29 juin 2010 de l'accord-cadre de coopération économique avec la Chine (ECFA) qui prévoit la négociation de plusieurs accords économiques (investissements, commerce des services, commerce des biens, règlement des différends). L'accord inter-détroit sur les investissements a été signé en 2012. L'accord inter-détroit sur les services, signé avec la Chine continentale en juin 2013, n'a toujours pas été ratifié par le *Yuan* législatif (Parlement), notamment en raison du « mouvement des tournesols ». Des étudiants et associations avaient occupé le Parlement en mars-avril 2014, notamment pour protester contre cet accord car ils estiment qu'il a été négocié dans l'opacité et que certaines de ses dispositions pourraient porter atteinte à la sécurité nationale de Taïwan.

Dans le domaine financier, une série d'accords entre les deux rives, notamment entre les deux Banques centrales, a permis l'ouverture de Taïwan au *RMB offshore* en février 2013.

Après l'ECFA, l'Île a signé des accords de coopération économique (ECA) avec des pays ne la reconnaissant pas diplomatiquement : la Nouvelle-Zélande (ANZTEC, juillet 2013) et Singapour (ASTEP, novembre 2013). Des études de faisabilité ont également été réalisées avec des instituts économiques en Indonésie et en Inde.

En matière de protection des investissements, Taïwan n'est ni membre du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI ou ICSID), ni signataire de sa convention de 1966, ni de la convention de New York de 1958 sur l'arbitrage en matière d'investissements. Cependant, Taïwan applique le principe de la réciprocité, en particulier pour les décisions d'*exequatur*.

Pour le commerce, Taïwan n'est pas signataire de traités internationaux importants, notamment de ceux portant sur l'arbitrage. Les entreprises françaises doivent en tenir compte dans leurs relations commerciales avec l'Île, en particulier pour ce qui concerne les procédures d'arbitrage et de contentieux.

Enfin, en matière de fiscalité, **Taïwan et la France ont conclu une convention fiscale**, portant sur le principe de la **non double imposition**, laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Commerce extérieur

Importations en 2013 : 270 Mds USD

Exportations en 2013 : 305 Mds USD

Poids de la France dans les importations de Taïwan : 1 % des importations de Taïwan

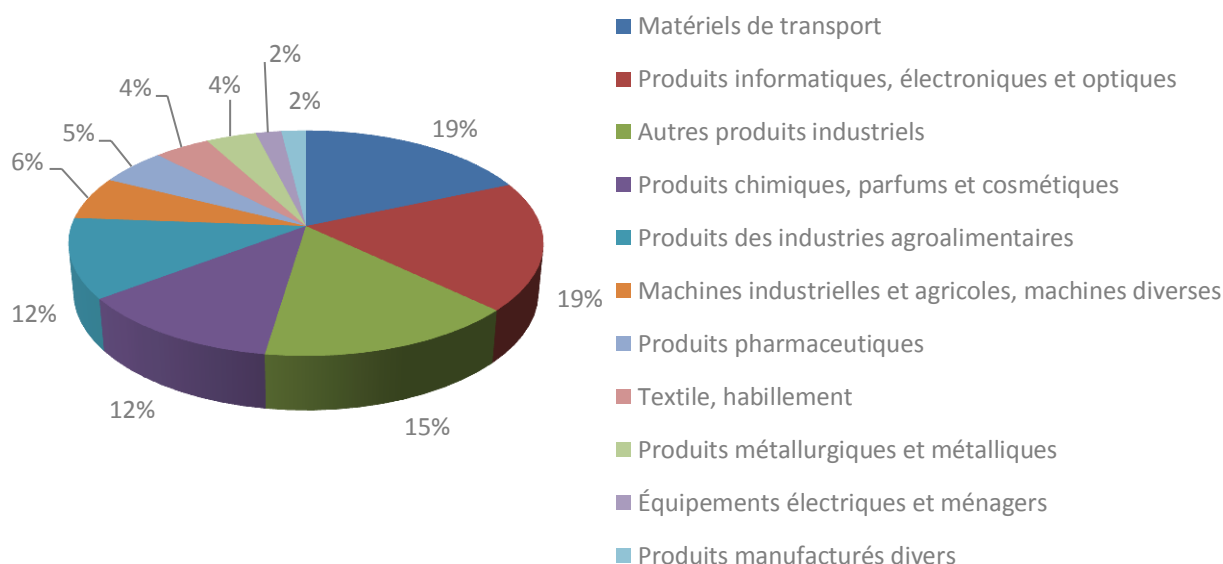


État des lieux du commerce extérieur

Le commerce extérieur constitue pour Taïwan le principal moteur de croissance : les importations et les exportations représentant respectivement 55 % (270 Mds USD) et 62 % (305 Mds USD) de son PIB en 2013. Selon l'OMC, Taïwan est au 18^e rang mondial des exportations de biens. La Chine continentale (avec Hong Kong) est le premier client de Taïwan et absorbe 40 % de ses exportations, devant les États-Unis (11 %) et l'UE (8 %). Depuis 2013, la Chine continentale (avec Hong Kong) est également devenue le premier fournisseur de Taïwan (16,3 % de part de marché), suivi du Japon (16 %), des États-Unis (9,3 %) et de l'UE (9 %). La France est son 21^e fournisseur. Taïwan est le 18^e importateur mondial.

Au plan bilatéral, la France accuse un déficit commercial de 685 M EUR (de sources françaises – car les statistiques taïwanaises indiquent un déficit taïwanais). En 2013, les exportations françaises ont atteint 1,65 Md EUR pour 2,34 Mds EUR d'importations en provenance de Taïwan.

Exportations vers Taïwan
Ventilation des importations de Taïwan en provenance de France



Source : Directorate General of Budget, Accounting and Statistics, Executive Yuan, R.O.C

Les secteurs porteurs et la présence française

Secteurs	Part de marché de la France
1 Vins et spiritueux	1 ^{er} rang des fournisseurs (59 % des importations taïwanaises en vins, 25 % en spiritueux)
2 Cosmétiques	2 ^e rang des fournisseurs (54 % des importations taïwanaises en parfums et eaux de toilette, 19 % en produits de beauté)
3 Nouvelles technologies et télécommunications	nc
4 Informatique et semi-conducteurs	nc
5 Industries mécaniques	nc

Source : Ubifrance d'après GTI

Biens de consommation : La France possède une position dominante dans les industries « traditionnelles » de notre pays telles que les **vins et spiritueux**, les **parfums et cosmétiques** ainsi que les industries du **luxe**. Cette position dominante peut être conservée grâce à des efforts constants de prospection du marché. L'industrie de la **mode** (y compris enfant et sport) représente également un débouché à fort potentiel à Taïwan : le consommateur taïwanais est en effet éduqué, mobile ; il possède un fort pouvoir d'achat et est friand de mode, de marques et de nouveautés.

Santé : les exportations françaises de produits pharmaceutiques ont progressé de 8 % l'an dernier et représentent 10 % des importations taïwanaises. Avec une population vieillissante, les besoins de la « *Silver economy* » sont croissants et présentent d'intéressants débouchés, notamment dans le domaine des dispositifs médicaux.

Industrie : l'industrie est le pilier de la croissance taïwanaise ; elle contribue pour 30 % au PIB de l'île. La France doit tirer davantage profit des secteurs de pointe de Taïwan que constituent les technologies de l'information (semi-conducteurs, écrans plats, ordinateurs portables, *smartphones*) mais aussi l'automobile, le cycle, la pétrochimie et la production de biens de consommation courants. De nombreuses opportunités se présentent pour fournir les secteurs précités mais aussi le secteur ferroviaire, l'aéronautique, l'architecture, la ville durable et l'environnement, l'électricité, les solutions d'économie d'énergie.

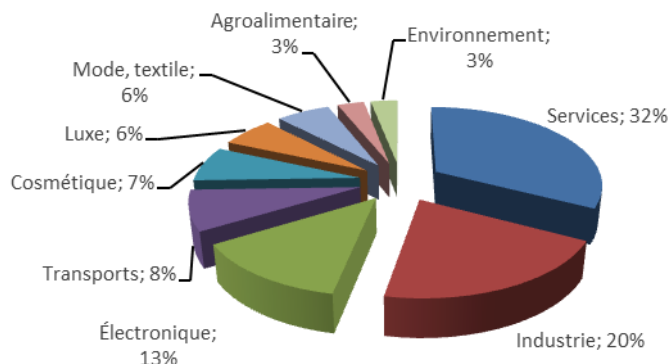
Services : opportunités dans les applications informatiques et de télécommunications, contenus pour les produits Hi-Tech produits par Taïwan et dans les industries de la création et de l'événementiel.

Les investissements

Les investissements taïwanais sont concentrés, dans leur immense majorité, en Chine et, dans une moindre mesure, au Vietnam. En effet, Taïwan a su tirer profit de sa proximité culturelle et géographique avec la Chine pour y délocaliser les opérations simples d'assemblage de ses produits phares à l'exportation. On estime que les entreprises taïwanaises auraient investi entre 100 et 200 Mds USD en Chine et y emploieraient plus de 23 millions de personnes, soit l'équivalent de la population de l'île. Cette hyper-concentration des IDE laisse peu de place aux autres pays d'accueil. La France, pour sa part, accueille 50 sociétés taïwanaises (pour un stock d'IDE de 134 millions d'EUR) qui emploieraient globalement 1 000 personnes. Il s'agit avant tout de filiales de commercialisation de grands groupes tels Evergreen, Acer, Asus ou Benq.

Hors paradis fiscaux, la France serait le 11^e investisseur étranger à Taïwan avec, selon les chiffres taïwanais, un stock d'investissement de 735 millions d'USD. La France est le quatrième investisseur européen derrière les Pays-Bas (18,6 Mds USD), le Royaume-Uni (6,7 Mds USD) et l'Allemagne (1,8 Mds USD). L'Union européenne reste le premier investisseur en stock avec 26 % du stock d'investissements étrangers. Les principales implantations ont été réalisées par Air Liquide et Véolia dans l'industrie, Carrefour et Auchan dans les services. L'ensemble des banques françaises y est représenté.

Activité des implantations françaises à Taïwan



Source : Bureau UBIFRANCE de Taipei

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Les exportateurs français pourront prospecter le marché taïwanais à toute période de l'année, sauf durant le Nouvel An chinois qui a lieu entre fin janvier et mi-février, selon le calendrier lunaire, et qui occasionne un arrêt de l'activité pendant approximativement une semaine.

Les entretiens ont lieu généralement entre 9 h 00 et 17 h 30, du lundi au vendredi. **L'exactitude** est de mise pour les rendez-vous qui peuvent, généralement, se conduire en anglais (demander s'il faut prévoir un interprète).

En raison du climat sub-tropical de l'île de Taïwan, en été, il est accepté que les hommes d'affaires puissent ne pas porter de cravate ; en revanche, le costume est de rigueur. La pratique des repas d'affaires est largement intégrée dans la culture taïwanaise. **Attention** : ceux-ci ont lieu plus tôt qu'en France : 12 h 00 pour un déjeuner et 18 h 30 pour un dîner.

Les pratiques commerciales du pays

Mode de règlement

Dans les opérations d'importation et d'exportation, les entreprises taïwanaises utilisent le plus souvent comme moyen de paiement le virement Swift et la lettre de crédit. Le virement direct est un moyen simple, rapide et peu coûteux. Il n'offre cependant que peu de garanties en cas de contentieux. La lettre de crédit est donc recommandée lorsqu'un risque commercial existe entre les parties.

Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels :

Les hommes d'affaires taïwanais sont généralement directs et savent dire « non » à leur interlocuteurs, contrairement à ceux d'autres pays d'Asie. Les rendez-vous d'affaires sont toujours **minutieusement préparés** et il ne sera pas rare que vos interlocuteurs vous demandent de leur envoyer à l'avance plaquettes et présentations de votre société.

La ponctualité est recommandée, les hommes d'affaires taïwanais ayant même tendance à **être en avance** à leurs rendez-vous.

Pensez à vous munir d'un stock suffisant de **cartes de visites**, de préférence en anglais, dont l'échange en début d'entretien commercial, avec chacun des interlocuteurs présents, est un rite auquel on ne peut déroger.

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que pratiquer la corruption peut être dangereux d'une part parce que certains pays la condamnent fortement aux travers de mesures anti-corruption, d'autre part parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption. Les pots-de-vin ouvrent la voie vers une performance de mauvaise qualité et à la perte de repères moraux parmi le personnel de l'entreprise. La corruption mène à la propagation de pratiques commerciales contraires à l'éthique.

C'est pourquoi l'OCDE a adopté une convention, en décembre 1997, sur la lutte contre la corruption qui établit des normes juridiquement contraignantes tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoit un certain nombre de mesures visant à mettre en œuvre efficacement cette infraction.

Notre Agence souscrit aux principes de cette convention et invite l'ensemble de ses clients à prendre connaissance du décret n° 2000-948 du 28 septembre 2000 portant publication de cette Convention et à en mesurer les enjeux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Pour aller plus loin

Rendez-vous sur la Librairie du commerce internationale de notre site internet, www.ubifrance.fr...



Guide des affaires TaiÛwan

Pour tout savoir sur : l'environnement des affaires, les problématiques d'accès marché, les spécificités locales de la pratique des affaires, comment trouver le bon partenaire... et préparer au mieux sa **mission de prospection**.

Juin 2013, 98 pages, 50 EUR

UBIFRANCE vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes d'UBIFRANCE.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2014 – Ubifrance

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Ubifrance ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 : 2008.

Auteur : UBIFRANCE Taïwan – Bureau de Taipei

Adresse : Rm 1008 – 10F. N°333 Section 1 – Keelung Road
Taipei 110 – TAÏWAN

Rédigée par : Christophe LEGILLON

Revue par : Philippe TZOU

Version originelle du : 20 novembre 2009

Version mise à jour le : 25 novembre 2014